



## Habiter dans un garage comme residence principale

Par **gregoriandre**, le **07/03/2014** à **15:56**

Bonjour, j'ai quelques questions quand à la faisabilité d'un projet immobilier. J'ai la possibilité d'acheter un grand garage, toutefois et je souhaiterais l'acheter afin de l'aménager en loft. Le garage se trouve sur un terrain non constructible, mais il est déjà construit. Est-ce un problème si je veux l'acheter pour en faire ma résidence principale? Y-a-t-il des déclarations préalables à faire? quels genres de travaux puis-je faire ou pas? j'ai l'impression d'avoir plein de possibilités mais j'ai peur que l'on me dise à chaque fois que c'est interdit car ce n'est pas censé être une habitation... Merci pour toute l'aide que vous pourrez m'apporter :)

Par **moisse**, le **07/03/2014** à **17:03**

Bonjour, [citation]Le garage se trouve sur un terrain non constructible, mais il est déjà construit.[/citation] Donc il y a toujours le risque de la démolition. Cela suffit je pense à calmer vos ardeurs.

Par **gregoriandre**, le **08/03/2014** à **07:28**

hmm, non, le bâtiment a été construit légalement, le PLU a été revoté l'an dernier si je ne me trompe pas, et quand aux raisons de passer en zone non constructible, c'est une zone en bordure d'une zone naturelle 2000, donc j'imagine qu'ils veulent limiter les nouvelles

constructions.rnrnMaintenant, quels sont les possibilités d'amenagement d'un garage? tant que je ne touche pas à l'aspect exterieur evidement :).

Par **moisse**, le **08/03/2014** à **08:28**

Bonjour,rnC'est un changement de destination soumis à déclaration préalable.